

SOM TENNIS *FICHE D'INSCRIPTION ADULTE*

201 Rue Henri Champion
72100 LE MANS
Contact : somtennis72@orange.fr
<http://www.somtennis72.com>



SAISON 2023 / 2024

6 terrains extérieurs Terre battue traditionnelle, 2 terrains couverts terre battue traditionnelle et 2 durs extérieurs.

Modalités d'inscription

Que fournir ?	Quelle formule vous convient ?
<input type="checkbox"/> Cette fiche d'inscription <input type="checkbox"/> Le règlement de la cotisation (Chèque à l'ordre du « SOM Tennis », espèces avec l'appoint ou ANCV) <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"><p><u>Certaines formules donnent un accès illimité aux terrains pendant une année, avec réservation obligatoire.</u></p><p>Les adhérents peuvent faire découvrir le club et ses terrains gratuitement dans la limite de 4 fois par an. (Payant au delà) Les utilisations suivantes seront soumises à la tarification suivante : Terres battues intérieures : 20€/ Terres Battues extérieures : 15€/ Quick : 10€</p></div>	<input type="checkbox"/> Carte d'accès à tous les terrains: 260 € <input type="checkbox"/> Carte d'accès terrains extérieurs: 120 € (de l'ouverture au printemps à la fermeture) <input type="checkbox"/> Cours collectifs encadrés -1h/semaine* : 320€ (avec accès tous terrains) -1h1/2/semaine* : 390€ (avec accès tous terrains) -2h/semaine* : 460€ (avec accès tous terrains) Tarif réduit -20% familles à partir de 3 personnes. Tarif réduit -30% étudiants, demandeurs d'emploi. Tarif réduit 120 € joueurs équipe seconde série (15 et plus). ----- * à partir du 11 septembre à début juin (29 à 30 semaines). Licence et adhésion SOM TENNIS comprise.

Fiche de renseignements.

<p>NOM :</p> <p>PRENOM :</p> <p>DATE DE NAISSANCE :/...../.....</p> <p>-----</p> <p>*Partie à remplir uniquement en cas de changement depuis l'inscription de la saison passée.</p> <p style="text-align: center;"><small>FOR</small></p> <p>Adresse :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Code Postal* :</p> <p>Ville* :</p> <p>☎* :/.....</p> <p>Mail * :@.....</p> <p>Dans le cadre de l'activité tennis et pour la promotion de celui-ci, des photos ou vidéos prises lors des activités du club peuvent être utilisées pour des affiches ou pour le site internet. Le fait d'adhérer au SOM tennis implique, sans restriction aucune, l'acceptation de cette diffusion de l'image.</p> <p>Date/...../2023 Signature de l'adhérent</p>	<p style="text-align: center;"><u>OBSERVATIONS EVENTUELLES</u></p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>L'ADHESION EST SOUMISE AUX REGLEMENTATIONS EN VIGUEUR CONCERNANT LES MESURES GOUVERNEMENTALES Toute adhésion au SOM Tennis implique l'acceptation et le respect des règles de fonctionnement établies au club dans un souci de respect de chaque adhérent. (Règlement affiché dans le club house et sur le site internet du som tennis)</p> <p>NOUVELLE REGLEMENTATION POUR LE CERTIFICAT : <u>La FFT a validé la suppression du certificat médical dans le cas de la délivrance d'une licence pour les pratiquants majeurs. La FFT est très attachée à la santé de ses pratiquants. Des communications régulières seront ainsi réalisées tout au long de l'année auprès des licenciés et des clubs afin de les sensibiliser aux bon réflexes et aux bons gestes en matière de santé et de pratique sportive.</u></p>
--	--